

Commission sports et loisirs

16 décembre 2017

Présents : Clara LE BRENN, Théo LESVENAN, Lilou FERRE, Anna JEGOU, Jeane HELOU, Maya QUELAUDREN, Hugues IQUEL, Philippe CARIOU.

Excusé : Erwann PICHERY

Le but de cette réunion en commission était de faire un point sur les travaux à réaliser et de déterminer les actions qui pouvaient être menées en 2018.

Après avoir salué l'ensemble des jeunes conseillers présents, Hugues Iquel demande si l'un d'entre eux veut bien résumer le travail réalisé depuis la création de cette commission. Face à l'absence de volontaires, Hugues Iquel propose de commencer et rappelle alors que les premières séances de travail leur avaient permis de choisir, par le biais d'un vote, le projet de rénovation du skate-parc. Ensuite, Maya Quélaudren indique que l'étape suivante avait été la création d'un questionnaire. Elle poursuit en expliquant que ce questionnaire avait par la suite été diffusé largement sur la commune et qu'enfin, les questionnaires retournés avaient été analysés. Clara Le Brenn finit ce travail de synthèse en rappelant que lors de la dernière réunion, ils avaient visité le skate-parc en présence de Bruno Le Bleis, le chef des Services Techniques de la commune. Hugues Iquel précise à ce sujet que lui et Philippe Cariou avaient déjà visité une première fois le site ce jour-là, plus tôt dans la matinée, en compagnie de Damien Le Marer, éducateur sportif spécialisé dans le roller et le skate.

Hugues Iquel demande ensuite aux jeunes élus ce qu'il est ressorti de cette visite. Ces derniers répondent alors que le skate-parc est en (très) mauvais état et que des travaux sont nécessaires. Hugues Iquel les invite à être plus précis et à distinguer les différents types de travaux à réaliser. Plusieurs catégories sont alors dégagées par les jeunes élus :

1. Les réparations
2. Les rénovations
3. Les renouvellements
4. Les aménagements extérieurs
5. Les aménagements intérieurs (= sur le "circuit")

Hugues Iquel annonce ensuite aux jeunes élus qu'un budget va être alloué au CME et qu'il devrait être, une fois voté, à hauteur de 1500 €. Ensuite, il interroge Philippe Cariou sur le coût des travaux de renouvellement. Ce dernier présente alors aux membres de la commission trois devis. Le premier correspond à la réalisation d'une dalle de béton lissé et s'élève à 35 243 € T.T.C. Le deuxième et le troisième correspondent quant à eux à l'achat, avec pose, d'un plateau modulaire. Les devis s'élèvent à 18 678€ pour l'un et à 23 988€ pour l'autre. Devant ces chiffres, Hugues Iquel demande alors aux jeunes élus quelle conclusion peut être tirée. Anna Jégou répond alors avec humour qu'il manque un

peu plus de 17 000 €, tandis que Clara Le Brenn signale qu'avec 1500 € certaines choses peuvent être réalisées.

Hugues Iquel questionne alors les jeunes élus sur ce qu'ils pourraient faire concrètement sur le skate-parc. Plusieurs idées sont alors proposées telles que faire de la récupération de matériaux (ex : peinture), organiser une vente de kouigns ou de biens pour récupérer davantage d'argent, peindre les modules ou encore organiser une journée de remise en état du site avec les écoles et les parents.

Cette dernière suggestion rappelle à Hugues Iquel qu'un travail autour de la sécurité du site est primordial et que pour cela les jeunes élus peuvent solliciter les Services Techniques de la commune. Il décide ensuite de lister sur une grande feuille tous les travaux réalisables et de voir lesquels peuvent être confiés aux agents des Services Techniques et lesquels peuvent être pris en charge par les enfants de la commission.

Voici le résultat obtenu.

Travaux confiés aux Services Techniques :

1. Déplacement des modules (rampe, curb et double hip)
2. Raccord du goudron au niveau des modules déplacés
3. Réparation et rénovation des modules (changement de plates-formes, encadrement de la rampe et du curb, suppression des rails de glisse...)
4. Aménagement extérieur (table de pique-nique, poubelles, signalétique, abri et raque à vélos)

Travaux restant à la charge des jeunes élus :

1. Rénovation des modules (peinture)
2. Aménagement extérieur (plantes, signalétique)

Par rapport aux travaux de rénovation envisagés par les jeunes élus, Philippe Cariou suggère le graff plutôt que de la simple peinture. Hugues Iquel interroge alors les jeunes élus pour avoir leur avis, et tous répondent qu'ils préfèrent voir du graff sur le site. Philippe Cariou prévient alors que cette technique demande un matériel spécifique, plus coûteux donc, et peut être aussi l'intervention d'un professionnel. Face à ces nouvelles dépenses prévues, Hugues Iquel pose la question aux jeunes élus sur ce qu'ils pourraient faire pour gagner plus d'argent. L'idée de réaliser et de vendre des kouigns au Super U est alors émise puis approuvée à l'unanimité par la commission.

Avant de libérer les jeunes élus, Hugues Iquel rappelle que la cérémonie des vœux de la municipalité se tiendra le samedi 13 janvier à 18h et qu'à cette occasion tous les élus du CME seront invités à y participer.

La prochaine réunion de la commission sports et loisirs est fixée au samedi 20 janvier, de 10h à 11h30.